

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 5 avril 2013

**CONSEIL DE PARIS**  
**Conseil Municipal**  
**Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 25 et 26 mars 2013**

**2013 V. 56** Vœu relatif aux magasins du Printemps.

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant que les magasins du Printemps font à nouveau l'objet d'une tentative d'opération financière dont les personnels et le patrimoine immobilier risquent, une fois encore, de faire les frais ;

Considérant que, malgré 200 millions d'euros d'emprunt remboursés depuis le rachat du groupe, au prix de la suppression de 1.000 emplois en CDI et du bradage de 75% des murs, la dette restant à apurer est de 500 millions d'euros ;

Considérant qu'aujourd'hui, profitant de la volonté de RREFF de sortir du capital de Printemps SAS, un montage entre un fonds qatari et le financier Borletti permettrait, d'après Médiapart, à ce dernier d'empocher environ 700 M€, sous diverses formes dont de nouvelles suppressions d'emplois et de ventes de murs de magasins ;

Considérant que si cette opération se réalisait, elle transformerait les grands magasins du Printemps, et particulièrement ceux du boulevard Haussmann à Paris 9<sup>e</sup>, en une galerie commerciale de luxe avec des personnels employés par les marques elles-mêmes avec des statuts plus ou moins précaires ;

Considérant qu'après trois reventes successives qui ont fait passer le nombre de salariés de 15.000 dans les années 1970 à 3.000 en 2012, une grande partie des employés de la chaîne serait à nouveau menacée, alors que l'on n'a cessé d'exiger de gros efforts de leur part, au nom du maintien de leur magasin (horaires de nuit, ouverture du dimanche, modération salariale...) ;

Considérant qu'il serait nécessaire que les institutions représentatives du personnel du Printemps soient parfaitement tenues informées de tous les projets en cours, ainsi que de leur impact au plan social et de l'emploi ;

Sur proposition de M. Ian BROSSAT, du groupe Communiste et élu du Parti de Gauche ;

Emet le vœu :

Que M. le Maire de Paris s'adresse au Ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social pour empêcher la tentative d'opération financière qui serait désastreuse au plan social.